

# Des moyens pour le secteur de la consommation

24 février 2021

## COMMUNIQUÉ INDECOSA-CGT

INDECOSA-CGT vient d'être désignée par le ministre délégué, chargé des petites et moyennes entreprises, pour siéger au conseil d'Administration de l'INC.

Dans le même temps, INDECOSA-CGT a pris connaissance du communiqué du syndicat Snj Cgt de l'INC, relatif au plan de suppression de postes et de licenciements de 11 (sur 69) salariés au sein de cet organisme.

Depuis plus de dix ans, les divers gouvernements ont décidé de la baisse inexorable des subventions au secteur consumériste, ce qui à terme, le condamne à l'asphyxie.

Il appartient donc au gouvernement actuel d'octroyer les moyens financiers nécessaires pour maintenir l'ensemble des salariés dans l'intérêt des consommateurs-citoyens et du réseau consumériste.

INDECOSA-CGT s'oppose à tout licenciements aussi bien à l'INC que dans toute autre structure de la consommation (CTRC/SRA).

INDECOSA-CGT :

- Réaffirme son attachement aux missions de services public de l'INC.
- Réaffirme le rôle et la place indispensables de l'INC vis-à-vis du mouvement consumériste.
- S'engage à participer à la redéfinition des missions de l'INC en phase avec les aspirations de la société et des consommateurs d'aujourd'hui.

Montreuil le 24 février 2021.

Contact : Christian KHALIFA, Président de l'INDECOSA-CGT, 06 48 71 42 98